

# Bilan à mi-parcours du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) de la Communauté Urbaine Creusot-Montceau

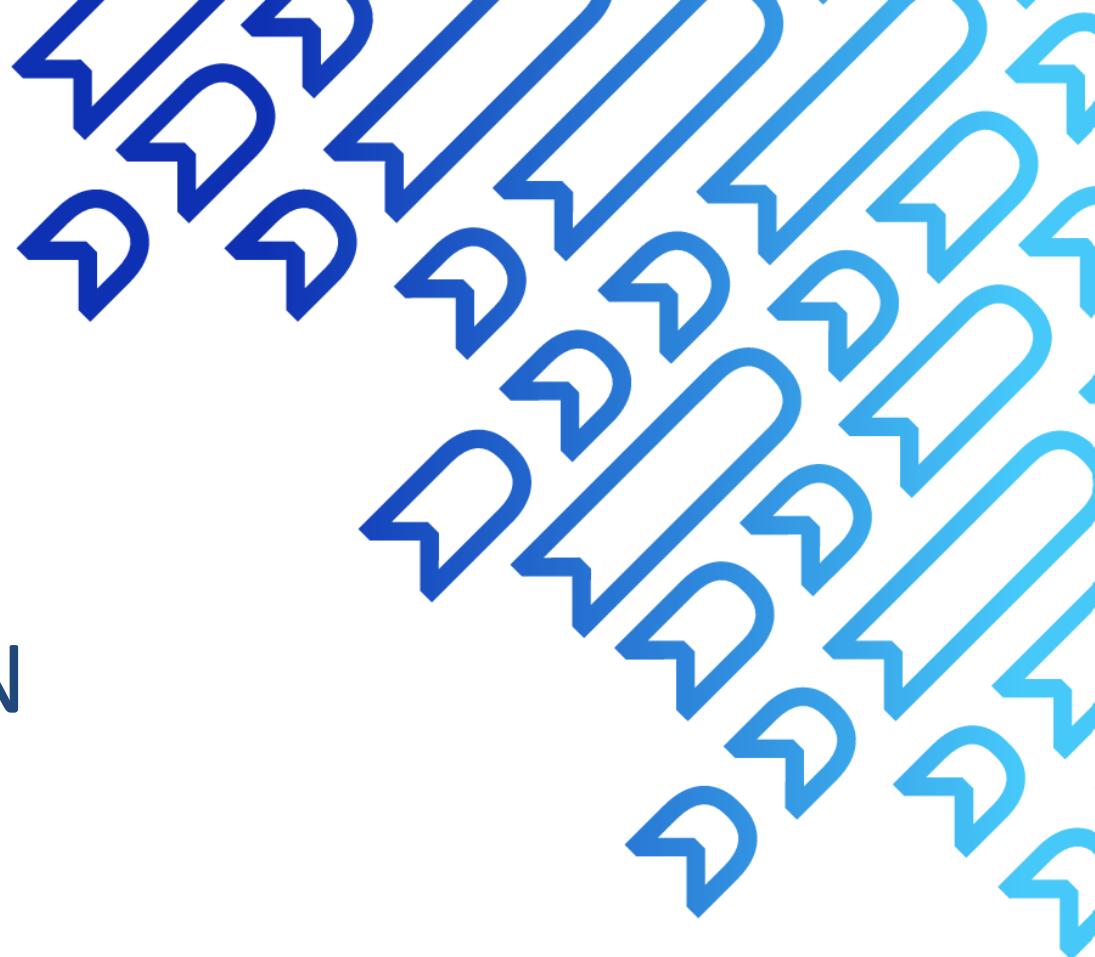
## Sommaire

### INTRODUCTION

#### I. CONSTAT

#### II. DIAGNOSTIC

#### III. PRECONISATIONS



# INTRODUCTION

**COMMUNAUTÉ URBAINE CREUSOT  
MONTCEAU**

Château de la Verrerie, BP 90069  
71 206 Le Creusot Cedex

[creusot-montceau.org](http://creusot-montceau.org)

# Le Plan Climat-Air-Energie Territorial

Un outil réglementaire visant à :

- structurer l'action de la collectivité et du territoire face aux enjeux climatiques, énergétiques et de qualité de l'air ;
- établir une stratégie de :

**1**

Réduction des émissions de gaz à effet de serre

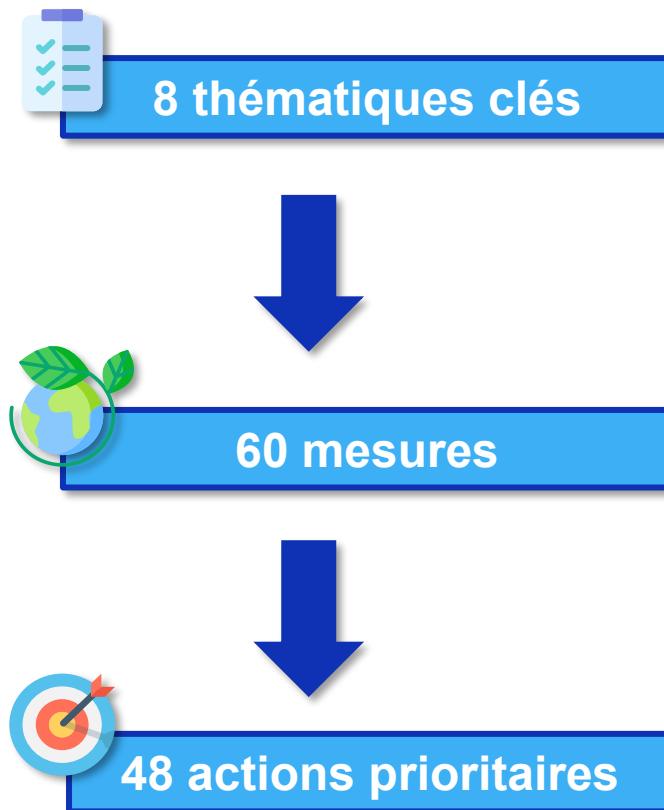
**2**

Réduction de la dépendance énergétique du territoire

**3**

Adaptation aux conséquences du changement climatique

# En 2020, la CUCM a réalisé un PCAET pour une durée de 6 ans



- Rénovation de l'habitat
- Mobilité transport
- Ressources et gestion de l'eau
- Economie circulaire
- Gestion du patrimoine communautaire
- Energies renouvelables ou de récupération
- Alimentation
- Animation et dispositifs supports

Pour répondre aux enjeux spécifiques du territoire, la communauté urbaine du Creusot-Montceau a structuré son plan d'actions autour de 60 mesures, réparties parmi ces 8 thématiques clés.

Au vu de l'ambition fixée en 2020, le choix a été fait de se focaliser sur 48 actions prioritaires. Chacune fait l'objet d'une fiche action détaillée et d'un suivi annuel.

# En 2025, la CUCM réalise le bilan à mi-parcours de ce PCAET



## 3 objectifs



Mesurer la mise en œuvre effective du PCAET



Evaluer les résultats obtenus et identifier les réussites, les marges de progrès



Proposer des ajustements stratégiques et opérationnels pour la suite



## 3 phases méthodologiques

1

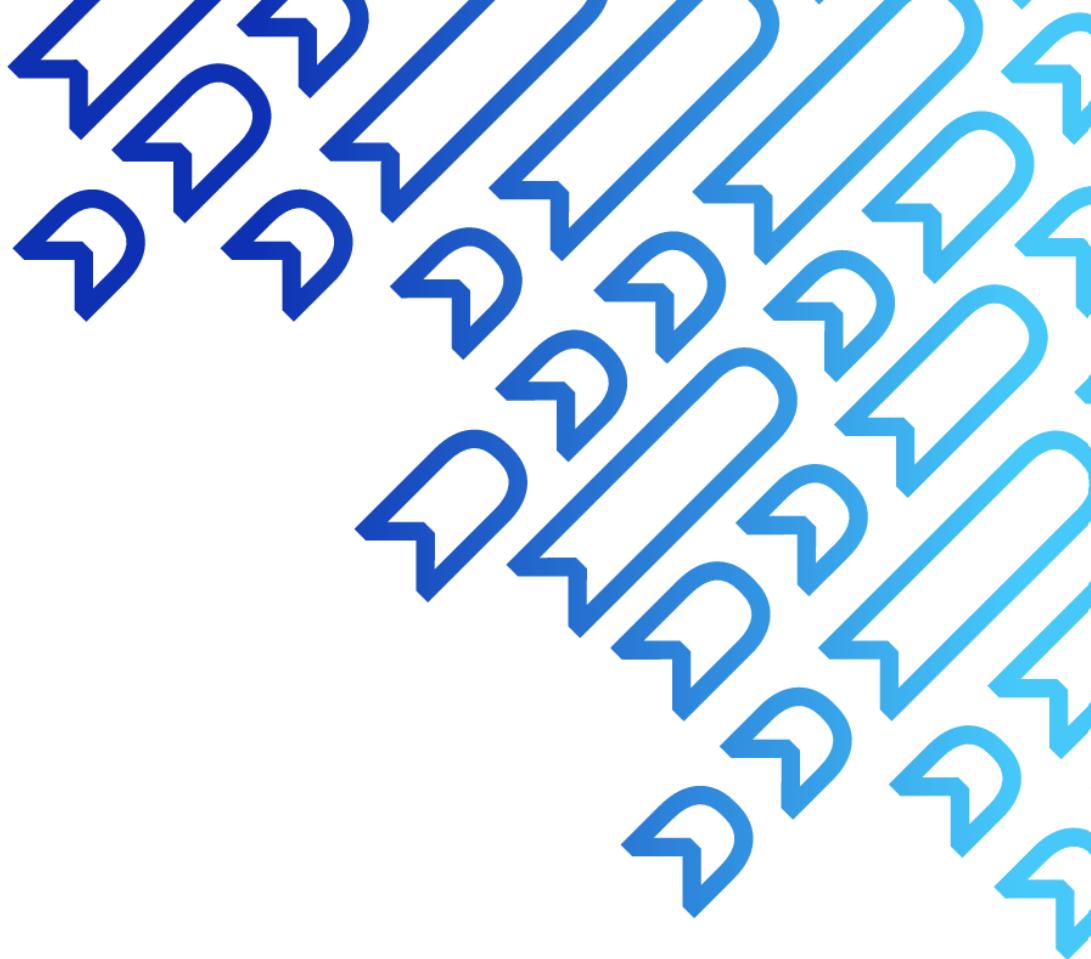
Cadrage et collecte des données auprès des porteurs d'actions et partenaires institutionnels

2

Diagnostic et analyse

3

Préconisations et lecture critique du plan d'actions



## I. CONSTAT

**COMMUNAUTÉ URBAINE CREUSOT  
MONTCEAU**

Château de la Verrerie, BP 90069  
71 206 Le Creusot Cedex

[creusot-montceau.org](http://creusot-montceau.org)

# Rappel des orientations stratégiques du PCAET 2020

## Bâtiment résidentiel et tertiaire



- Massifier la rénovation énergétique
- Promouvoir l'usage des énergies renouvelables
- Soutenir les projets écocitoyens
- Utiliser des matériaux durables
- Gérer l'eau de manière responsable

## Mobilité



- Réduire l'usage de la voiture individuelle
- Favoriser les mobilités douces, le covoiturage, l'intermodalité
- Optimiser les déplacements professionnels

## Industrie



- Accompagner les projets valorisant les énergies fatales et réduisant les émissions
- Accompagner les initiatives limitant les besoins en transport

## Agriculture



- Développer les énergies renouvelables pour les déchets agricoles
- Renforcer la résilience climatique des exploitations
- Encourager les pratiques durables

## Production d'énergies renouvelables



- Développer les installations solaires, géothermiques et de méthanisation
- Récupérer les énergies fatales
- Encourager les projets écocitoyens
- Valoriser les bâtiments publics et industriels pour la production d'énergie

## Méthode d'analyse des données énergie climat territoriales

*Un diagnostic a été établi en 2017-2018 à partir des données 2014 recueillies par la plateforme régionale OPTEER (la plateforme de l'observatoire ORECA) pour identifier, pour le territoire de la CUCM :*

- Les consommations énergétiques finales en GWh
- Les émissions de gaz à effet de serre (GES) en teqCO2
- La production d'énergies renouvelables (ENR) et de récupération en MWh

## Méthode d'analyse des données Climat / Air / Energie territoriales

*L'observatoire ORECA met régulièrement à jour ses données et leur historique au fil des évolutions des modalités de comptabilisation/évaluation. Les données de l'année de référence 2014 ont donc été actualisées en 2025 par rapport à l'analyse initiale prise en compte par la collectivité (2017-2018).*

*En conséquence, les objectifs initialement arrêtés par la CUCM se retrouvent aujourd'hui obsolètes.*



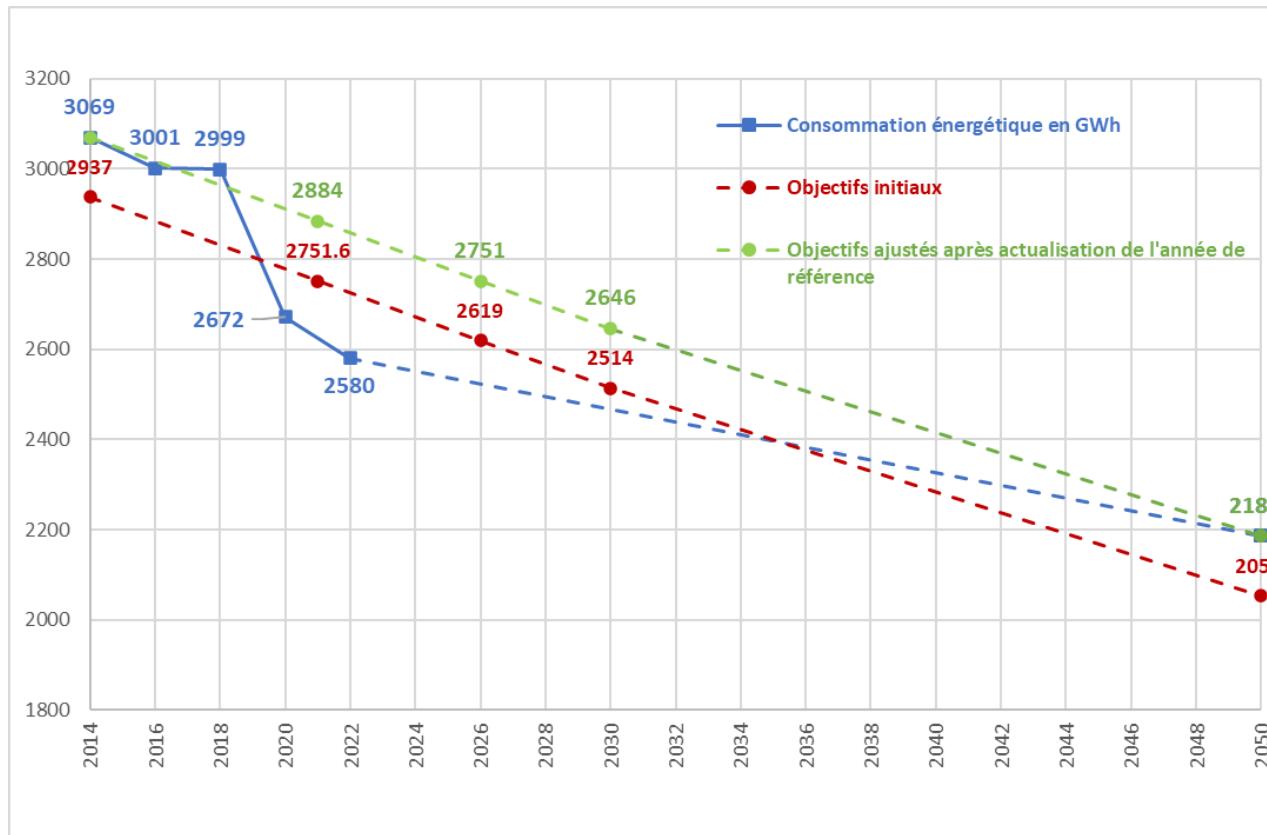
### Méthode d'Analyse

**Pour notre analyse actualisée, nous considérons que l'importance de la stratégie se situe dans la trajectoire de réduction.**

**Nous appliquons donc les mêmes % d'évolution qu'initialement prévus lors de l'élaboration du 2025. Ces pourcentages sont désormais simplement appliqués aux données mises à jour.**

## Analyse territoriale : données Climat / Air / Energie

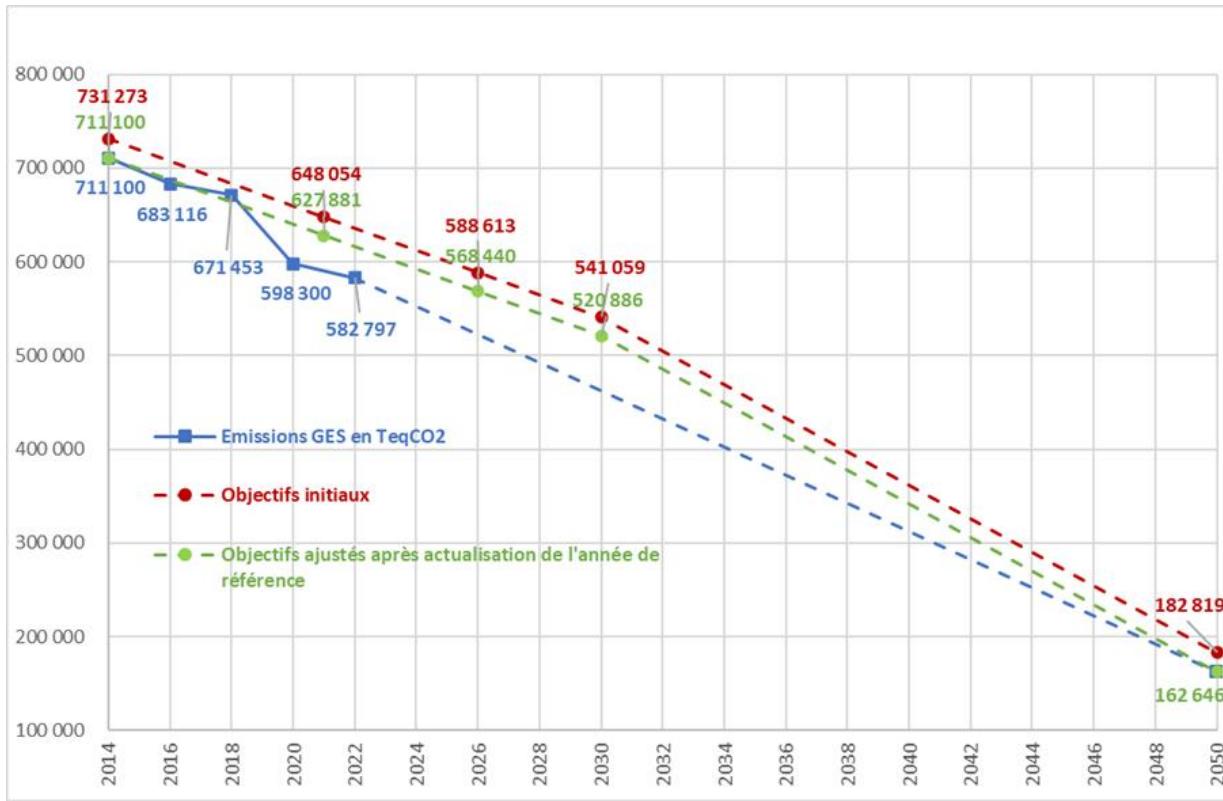
### Consommation énergétique finale globale en GWh



On distingue globalement une consommation réelle inférieure aux objectifs de la collectivité, à partir de 2019/2020. La trajectoire est donc pour le moment conforme aux ambitions fixées dans le PCAET.

## Analyse territoriale : données Climat / Air / Energie

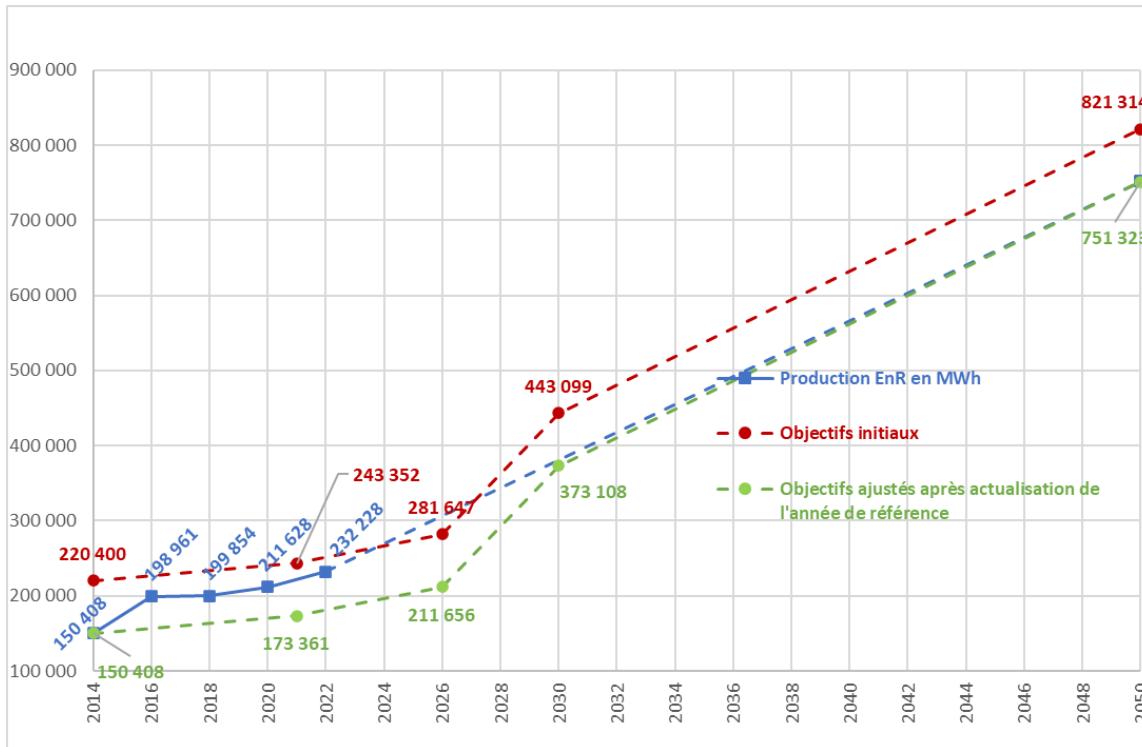
### Les émissions de GES en TeqCO2



*Là encore, l'évolution des émissions de GES du territoire poursuit une trajectoire conforme aux objectifs, avec une baisse conséquente en 2019 et 2020 (peut-être en partie due à la crise du COVID 19). La tendance se poursuit entre 2020 et 2022, mais dans une moindre mesure.*

## Analyse territoriale : données Climat / Air / Energie

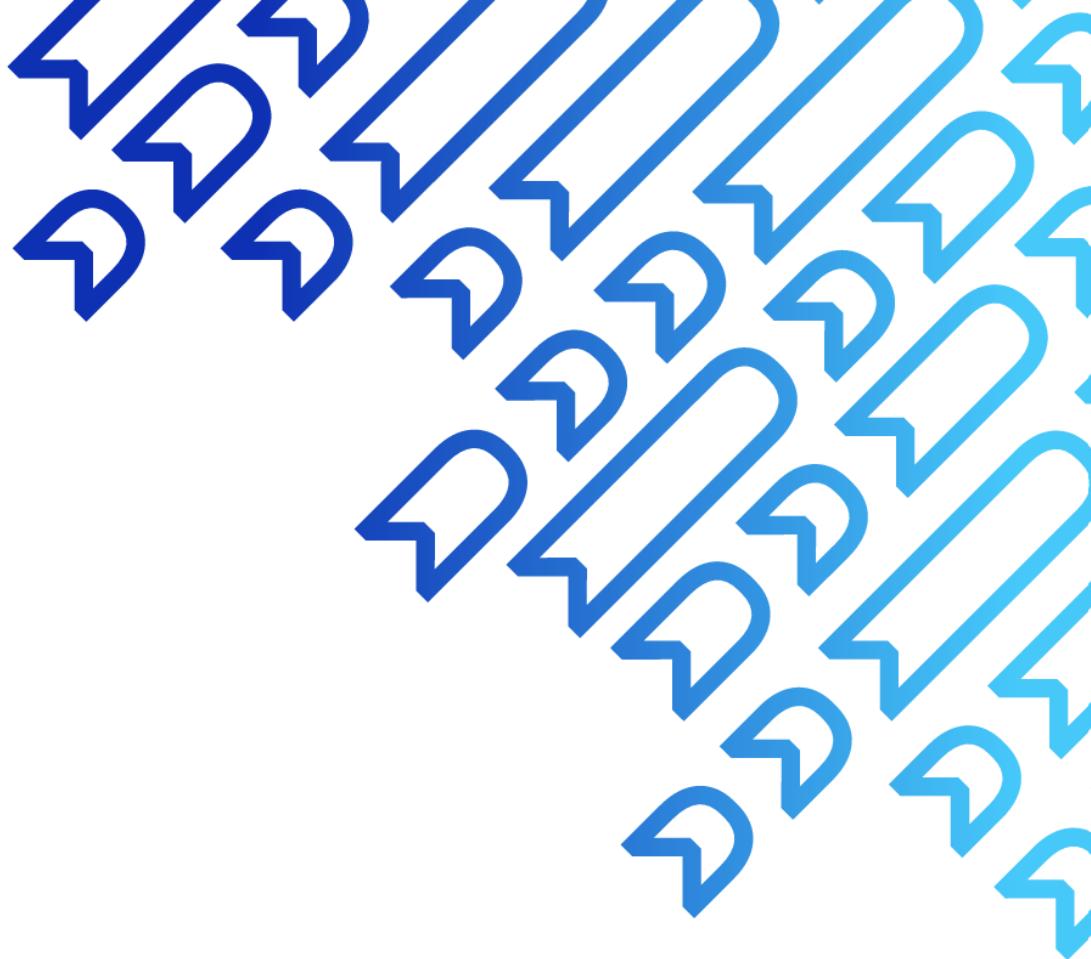
*La production d'énergies renouvelables (ENR) et de récupération en MWh*



*Les informations accessibles sur la plateforme OPTEER pour la production d'énergies renouvelables concerne 5 filières de production : l'éolien, le solaire photovoltaïque, le solaire thermique, le biogaz (cogénération électricité-chaleur, biométhane) et la biomasse solide.*

*Nous manquons à ce jour d'informations concernant le développement de la géothermie par exemple, ce qui limite l'analyse.*

*En se basant sur les informations disponibles, la biomasse solide est de loin la première source de production d'énergies renouvelables sur le territoire (75% de la production totale d'ENR en se basant sur l'export des données de la plateforme OPTEER en 2023).*



## II. DIAGNOSTIC

**COMMUNAUTÉ URBAINE CREUSOT  
MONTCEAU**

Château de la Verrerie, BP 90069  
71 206 Le Creusot Cedex

[creusot-montceau.org](http://creusot-montceau.org)

# Diagnostic : bilan quantitatif global

**48 actions prioritaires**



**Actions achevées  
ou intégrées**

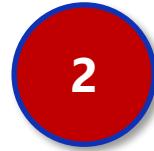
*(la suite de l'action s'inscrit dans  
les pratiques de fonctionnement  
courant)*



**Actions  
engagées**



**Actions non  
engagées**



**Actions  
abandonnées**

# Diagnostic : bilan quantitatif par thématique



## Focus : rénovation de l'habitat (5 actions)

Suivi	Points forts	Marges de progrès
 <b>5</b> • Les 5 actions sont intégrées ou achevées	 <ul style="list-style-type: none"> <li>Attractivité du dispositif d'OPAH reconduite mi-2024 pour la quatrième année consécutive (3,5% des logements du parc privé rénovés depuis 2013)</li> <li>Des gains énergétiques moyens de 53% pour la rénovation des logements occupés par leur propriétaire, 65% dans le cas de travaux lourds, 68% pour les logements locatifs</li> <li>Les actions de requalification du parc d'habitat engagées par les bailleurs sociaux (Habellis et OPAC) sont menées à leur terme ou en cours. Les objectifs de réhabilitation ont été portés à 517 logements à l'horizon 2026, grâce au soutien de la CUCM à hauteur de 2 millions d'euros.</li> </ul>	 <ul style="list-style-type: none"> <li>Revoir la démarche de communication et d'accompagnement des copropriétés (objectif-cible fixé par l'OPAH n'a pas été atteint).</li> <li>Adapter les règlements d'intervention à venir de la CUCM dans le cadre de l'étude habitat</li> <li>Le territoire reste concerné par les passoires thermiques (on parle désormais aussi de « bouilloires thermiques ») et les actions de rénovation doivent se poursuivre</li> <li>La rénovation énergétique présente un coût important et des délais de réalisation des devis conséquents du fait du manque d'entreprises labellisées RGE</li> <li>Des contraintes de mise en œuvre des travaux liés à l'augmentation des coûts de travaux, à la complexité de certaines rénovations telle que rénovation du patrimoine minier confrontée à un zonage restrictif</li> <li>Des enjeux de réhabilitation renforcés par la trajectoire nationale bas carbone qui a depuis entraîné un changement de paradigme avec un nouvel accent sur la sobriété foncière.</li> </ul>

# Diagnostic : bilan quantitatif par thématique



## Focus : mobilité transport (10 actions)

Suivi	Points forts	Marges de progrès
 <span style="background-color: #2e7131; color: white; border-radius: 50%; padding: 5px 10px; display: inline-block;">4</span> <span style="background-color: #2e7131; color: white; border-radius: 50%; padding: 5px 10px; display: inline-block;">5</span> <span style="background-color: #c8512e; color: white; border-radius: 50%; padding: 5px 10px; display: inline-block;">1</span> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 actions intégrées</li> <li>• 5 actions engagées</li> <li>• 1 action non engagée</li> </ul>	 <ul style="list-style-type: none"> <li>• La création d'une direction des mobilités</li> <li>• Achat de véhicules à faibles émissions lors du renouvellement du parc des services (10 VL et 1VUL électriques + 2 VL hybrides) et installation de 18 bornes</li> <li>• Engagement d'actions visant à favoriser les mobilités alternatives chez les agents dont en particulier l'augmentation du parc de vélos à assistance électrique pour les déplacements professionnels</li> <li>• L'achat de 4 bus électriques en novembre 2024 livrés en novembre 2025 (sur un total de 14 bus pour le transport urbain) et la gratuité des bus pour les transports scolaires (bus scolaires roulant à 75% aux biocarburants)</li> <li>• L'adoption d'un Schéma Directeur Cyclable en 2019 sur la CUCM</li> <li>• Programme Avelo2 : déploiement de stationnements vélo, mise en place d'animations (scolaires et grand public), location vélo couplé à l'abonnement au réseau de bus, poste de chargé de mission mobilités actives</li> </ul>	 <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le territoire reste encore très dépendant de la voiture, avec peu de système de contraintes imposées à l'autosolisme</li> <li>• L'action non-engagée concerne l'élaboration d'un plan des mobilités par la CUCM dont le lancement est prévu en 2026</li> <li>• De nouveaux enjeux sont à explorer : l'analyse des flux domicile-travail en lien avec le développement économique, la desserte des communes rurales, les mobilités solidaires...</li> <li>• Elargissement du schéma cyclable, centré principalement sur 3 communes, avec l'intégration de nouvelles communes (révision programmée en 2026)</li> </ul>

# Diagnostic : bilan quantitatif par thématique



**Focus : ressources et gestion de l'eau (8 actions)**

 <b>Suivi</b>	 <b>Points forts</b>	 <b>Marges de progrès</b>
 <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 actions intégrées</li> <li>• 4 actions engagées</li> <li>• 1 action abandonnée</li> </ul>	<p><i>Le PCAET a initialement été axé autour de la préservation de la qualité et de la quantité des ressources en eau, notamment à travers des actions de protection des captages du territoire</i></p> <p><i>Se sont depuis ajoutées les questions de gestion de l'eau à la parcelle et de « désimperméabilisation » au sens large.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des schémas directeurs Assainissement ont été adoptés et engagés</li> <li>• Des rendements de l'adduction d'eau potable améliorés</li> <li>• Un accent a été mis sur l'amélioration de la protection de la ressource avec le recrutement d'une animatrice agricole</li> <li>• La CUCM poursuit l'installation d'équipements moins énergivores dans l'exploitation des réseaux d'assainissement et d'adduction et les stations de traitement</li> <li>• Une aide aux ménages est mise en œuvre pour limiter à 3% la part de la facture d'eau maximale dans leurs revenus (3400 foyers concernés depuis sa mise en œuvre)</li> <li>• L'accompagnement des agriculteurs pour une agriculture moins consommatrice d'eau potable du réseau (dispositif d'aide économique en lien avec la chambre d'agriculture)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se distingue un enjeu de solidarité intra et extra-communautaire : des interconnexions pourraient être envisagées avec les syndicats voisins, plus sensibles que la CUCM au stress hydrique.</li> <li>• Développer la sensibilisation des particuliers et des maîtres d'ouvrage sur la gestion des eaux pluviales à la parcelle</li> <li>• Explorer les possibilités d'économies et de stockage de l'eau dans le domaine agricole en lien avec le schéma directeur eau et le PAT</li> </ul>

# Diagnostic : bilan quantitatif par thématique



**Focus : économie circulaire (3 actions)**

 <b>Suivi</b>	 <b>Points forts</b>	 <b>Marges de progrès</b>
  <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 actions intégrées</li> <li>• 1 action engagée</li> </ul>	<p><i>On distingue ces dernières années une évolution de la réflexion allant de la gestion et la collecte des déchets, aux enjeux de prévention.</i></p> <p><i>Le service Prévention des Déchets s'est constitué à peu près au même moment que l'élaboration du PCAET et dans la continuité d'une démarche « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage » menée de 2016 à 2019.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La mise en place d'une recyclerie conformément au planning, avec une ouverture le 27 novembre 2025</li> <li>• Le PLPDMA adopté en octobre 2022 et mis en œuvre (67 actions, 5 axes)</li> <li>• La mobilisation d'entreprises volontaires sur la thématique « économie circulaire » avec plusieurs expérimentations dont le déploiement d'une bourse au réemploi de matériaux de tout type, dématérialisée via l'application WhatsApp</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il reste nécessaire d'impliquer davantage les entreprises dans le pilotage partagé des actions d'économie circulaire et d'écologie industrielle et territoriale</li> <li>• Développer la communication auprès du grand public pour renforcer les impacts des actions et insuffler les changements de comportement</li> </ul>

# Diagnostic : bilan quantitatif par thématique



**Focus : gestion du patrimoine communautaire (3 actions)**

- A noter, le patrimoine communautaire est compris ici au sens large : sont considérés le bâti mais aussi l'évolution des outillages d'entretien des voiries ou encore l'aménagement des zones d'activités en réduisant la consommation d'eau et d'énergie.

Suivi	Points forts	Marges de progrès
  <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 action intégrée</li> <li>• 2 actions engagées</li> </ul>	 <ul style="list-style-type: none"> <li>• Volet patrimoine bâti : des pré-diagnostic ont été effectués sur 5 sites d'implantation de la CUCM</li> <li>• Un travail important a été mené concernant l'évolution et l'expérimentation de nouveaux outils d'entretien des voiries et des espaces communautaires (ex: expérimentation de désherbage par eau chaude avec amidon)</li> <li>• Le renouvellement de l'éclairage public par l'équipement de 852 points lumineux en LED sur les zones d'activités de gestion communautaire a pu être mené et achevé</li> </ul>	 <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les diagnostics énergétiques mettent en avant des bâtiments parfois vétustes. Ils doivent être suivis d'un plan de travaux pluriannuel qui sera proposé en 2026 aux nouveaux élus communautaires</li> <li>• L'adaptation des espaces publics au bouleversement climatique est à développer, avec une réflexion autour de l'imperméabilité des sols notamment et du « verdissement » de l'espace public en général</li> </ul>

# Diagnostic : bilan quantitatif par thématique



## Focus : énergies renouvelables ou de récupération (7 actions)

*Le PCAET a initialement été axé sur plusieurs filières de production d'énergie renouvelable et leur financement.*

*Des évolutions réglementaires portant spécifiquement sur la filière photovoltaïque, accompagnées d'une mobilisation forte des opérateurs du secteur ont abouti à une mise en avant de cette énergie*

 Suivi	 Points forts	 Marges de progrès
  <ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 actions engagées</li> <li>• 2 actions non engagées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration d'une stratégie photovoltaïque communautaire priorisant le développement en toiture et encadrant le développement au sol afin que ce développement ne se fasse pas au détriment des espaces naturels, du paysage et du développement territorial</li> <li>• Animation de réunions en direction des entreprises pour le développement du PV en toiture, en accompagnement de la MESE</li> <li>• Réalisation d'une cartographie des toitures et parkings communautaires soumis aux obligations de solarisation ou ombrières d'ici 2028</li> <li>• Accompagnement des communes à la définition de leur ZAER, sur des filières et sous-filières en phase avec le PCAET</li> <li>• Intégration au sein de l'AMI PV d'un volet implication des habitants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les actions relatives aux autres énergies ou à la participation citoyenne ont moins avancé que prévu du fait de la prééminence du photovoltaïque (évolutions réglementaires, sollicitation par les opérateurs de la filière)</li> <li>• Toutefois, la définition des ZAER par 31 communes sur 34, crée un contexte favorable à l'accompagnement de nouveaux projets.</li> <li>• Le bon avancement de la stratégie photovoltaïque sera tributaire d'une plus grande stabilité des cadres réglementaires</li> </ul>

# Diagnostic : bilan quantitatif par thématique

Cette thématique possède une définition large puisqu'elle concerne toute la chaîne de l'alimentation, allant de l'accompagnement des agriculteurs à la gestion de la consommation.



## Focus : alimentation (4 actions)

 <b>Suivi</b>	 <b>Points forts</b>	 <b>Marges de progrès</b>
 <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 action intégrée</li> <li>• 2 actions engagées</li> <li>• 1 action abandonnée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le volet alimentation a été remis au centre de la stratégie de la Communauté Urbaine et est largement valorisé dans le cadre de l'élaboration du Projet Alimentaire Territorial (PAT).</li> <li>• La CUCM accompagne les agriculteurs et les producteurs dans la création de points de vente et de circuits-courts (ex : programme de pré-incubation)</li> <li>• Un groupement de commande de 5 communes porte une convention avec un prestataire pour l'introduction de produits durables et locaux pour la restauration scolaire (50% de produit durable, 30% de circuit court et de la viande volaille et porc 100% label rouge) et un accord d'approvisionnement avec l'abattoir d'Autun. Résultats observés: 49% de produits de qualité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La réduction des émissions agricoles via des solutions innovantes reste difficile dans ce territoire marqué par la production bovine</li> <li>• Le PAT souligne l'importance de l'accompagnement des agriculteurs pour des exploitations plus « sobres » en énergie et en émissions de gaz à effet de serre.</li> <li>• Bien que de nombreuses initiatives existent déjà sur le territoire (production locale, circuits court, accès à une alimentation de qualité, prévention des déchets), il y a un enjeu de coordination à l'échelle du territoire et de développement de l'interconnaissance</li> </ul>

# Diagnostic : bilan quantitatif par thématique



**Focus : animations et dispositifs support (8 actions)**

Suivi	Points forts	Marges de progrès
  <ul style="list-style-type: none"> <li>• 7 actions engagées</li> <li>• 1 action non engagée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un accompagnement et des actions de conseils à l'attention des communes (dispositif Effilogis, décret tertiaire – Cerema - conseils lors de démarchages par des développeurs PV...)</li> <li>• Une action d'information et de formation sur les évolutions des pratiques agricoles (formation ciblant les éleveurs bovins)</li> <li>• Des démarches d'accompagnement d'entreprises mises en place par la Mission économie et services aux entreprises à partir de 2021 (dans le cadre de la nouvelle stratégie économique issue des assises de la relance économique) en particulier sur les volets Mobilité et Energie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur 48 fiches actions suivies, 4 seulement font aujourd'hui l'objet d'un suivi par un porteur d'action « externe » à la collectivité. Les actions sont pilotées et suivies, mais le PCAET reste largement un projet « interne ».</li> <li>• L'enjeu est d'étendre à l'avenir le portage du plan aux acteurs du territoire, en particulier les entreprises du tissu industriel, qui bien qu'accompagnées par la collectivité et mobilisées lors de groupes de travail, ne sont pas aujourd'hui associées à la gouvernance et au suivi du plan.</li> <li>• La crise sanitaire et la modification de la cartographie des acteurs et de leurs représentants ont complexifié la mise en place d'instances de gouvernance</li> </ul>



### III. PRECONISATIONS

**COMMUNAUTÉ URBAINE CREUSOT  
MONTCEAU**

Château de la Verrerie, BP 90069  
71 206 Le Creusot Cedex

[creusot-montceau.org](http://creusot-montceau.org)

## Préconisations d'ordre général



- Ouvrir davantage le plan climat **aux acteurs du territoire**, en particulier les **entreprises** du tissu industriel, particulièrement impliquées sur les questions énergétiques
- Prendre en compte l'enjeu d'**harmonisation des différents documents stratégiques (dont PCAET)** lors de la mise à jour des documents d'urbanisme à partir de 2026 (**SCOT-AEC\*** puis **PLUi**)
- Explorer la question des labels, notamment du **label TETE** (Territoire Engagé pour la Transition écologique) qui constitue aussi une démarche d'amélioration continue
- Mettre en valeur les **bonnes pratiques** (par exemple, le fait de faire un diagnostic bâtimentaire pour rénovation permet de réduire les charges de fonctionnement sur le long terme) et mieux communiquer sur les **avancées et les innovations** pour inciter les **entreprises** et **citoyens** à être acteurs de la transition
- Mettre en valeur les **initiatives locales** de chaque **commune**

# Actions complémentaires à valoriser (existantes ou à venir)

## Rénovation de l'habitat



Lancement de l'étude stratégique d'habitat et de peuplement pilotée par la CUCM et visant à mieux comprendre les nouveaux modes d'habiter, à proposer des nouvelles formes d'habitats adaptés aux besoins des ménages et prenant en compte les problématiques environnementales et à mettre à plat les dispositifs de l'habitat et les modalités d'intervention de la CUCM



Mise en place d'un pacte territorial pour dynamiser la rénovation énergétique

## Mobilité transport



Un plan de mobilité a été élaboré avec le Medef sur la zone industrielle de la Fiolle avec notamment une analyse des flux pour objectiver les données



A l'échelle communale : valoriser les dispositifs « coeurs de villes » et « petites villes de demain » mis en œuvre jusqu'en 2026



Intégration des mobilités douces (vélo, marche) dans les réaménagements des espaces publics (coulées vertes, voies cyclables)



Installation par la CUCM et par certaines communes de bornes de recharges pour véhicules électriques sur l'espace public

## Gestion du patrimoine communautaire



Acquisition et l'installation par la collectivité de modules de reprogrammation des luminaires sur trois ans (2024 à 2026).



Remise en état des bâches de collecte d'eau pluviale sur les CT pour des usages de nettoyage



Travail sur le pilotage des bâtiments et la sensibilisation aux différents usages

### Légende :



Actions existantes à valoriser



Actions à venir



Actions prospectives potentielles

# Actions complémentaires à valoriser (existantes ou à venir)

## Ressources et gestion de l'eau

-  Installation de la télérelève des compteurs d'eau
-  Gestion des eaux pluviales par infiltration dans le cadre de projets d'aménagements et de travaux de voirie
-  Elaboration d'un bilan carbone des services Eau et Assainissement et des services délégués
-  Mise en œuvre de critères de développement durable dans les marchés publics d'infrastructures
-  Sensibilisation des citoyens aux techniques de gestion alternatives des eaux pluviales
-  Promotion des vélos de service pour le suivi des chantiers

## Economie circulaire

-  Expérimentation de casiers connectés pour collecte des biodéchets
-  « speed-meeting » des achats responsables (rencontre entre entreprises, collectivités et structures de l'Economie Sociale et Solidaire du territoire).
-  Elargissement de la bourse au réemploi à l'échelle du territoire « Bourgogne Industrie » sur plusieurs intercommunalités
-  Engagement d'une démarche d'écologie industrielle et territoriale à l'échelle des 5 EPCI de territoire d'industrie (espace de travail ouvert intégrant acteurs économiques et académiques co-élaborant et co-construisant des actions)

## Energies renouvelables ou de récupération

-  Mobilisation collective d'entreprises de plusieurs zones d'activité sur les questions d'énergie et de mobilité par la mission économie et service aux entreprises
-  Etude de faisabilité avec l'agence économique régionale pour la création d'un réseau de chaleur avec une valorisation de la chaleur fatale des industries sur Le Creusot (engagement automne 2025)

### Légende :

-  Actions existantes à valoriser
-  Actions à venir
-  Actions prospectives potentielles

# Actions complémentaires à valoriser (existantes ou à venir)

## Alimentation

Dans le cadre du PAT, plusieurs études proposées pour les années à venir dont:

- Optimisation des outils de la restauration collective
- Étude stratégique sur le foncier agricole, ses opportunités et leviers de diversification de la production
- Diagnostic concernant la précarité alimentaire
- Étude prospective sur les besoins et usages de l'eau

## Autres thématiques

Actions portées en propre par les communes sur leur patrimoine:

- Rénovation thermique de leur patrimoine bâti
- Renouvellement du parc d'éclairage public
- Désimperméabilisation de cours d'écoles



Travail sur la sobriété foncière et limitation de l'artificialisation (élaboration de la stratégie ZAN)



Intégration des objectifs de sobriété foncière dans le PLUI avec l'ORT



Examiner les potentialités associées à des démarches ou labellisations telles que « Bâtiments Durables BFC » pour accompagner la mise en œuvre de projets de bâtiments de qualité (entreprises, collectivités)



Elargissement des champs d'action de l'adaptation au changement climatique, à inscrire dans une vision plus large de résilience du territoire, via la prise en compte des éléments de la TRACC (trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique) parue en septembre 2023 et du PNACC3 (Plan national d'adaptation au changement climatique)

### Légende :



Actions existantes à valoriser



Actions à venir



Actions prospectives potentielles

## Recommandations : Gouvernance et suivi du PCAET

*Deux questions majeures :*

- *l'articulation des différents documents de planification stratégique entre eux, à l'aune des transitions écologiques (PCAET, PLUI, projet alimentaire territorial, PLPDMA, schéma vélo...)*
- *l'optimisation des besoins de mobilisation et coordination d'une multitude d'instances de suivis.*  
*Plusieurs grandes orientations peuvent être suivies pour répondre à ces enjeux*

- Engagement d'un SCoT-AEC ce qui permettra :
  - De donner plus de lisibilité aux politiques engagées ;
  - De faciliter l'appropriation par les élus des objectifs de la politique de développement territorial ;
  - D'articuler la stratégie du territoire avec les enjeux de transition et d'adaptation au changement climatique ;
- Eviter la démultiplication des instances en réfléchissant à la création d'une gouvernance liée au suivi et à la mise en œuvre des stratégies de transition écologique partenariales, qui assurerait le suivi des documents contribuant aux transitions écologiques
- Développer un pilotage technique plus transversal au travers de :
  - La proposition de constitution d'une équipe projet interne à la Communauté Urbaine,
  - L'appui sur des instances techniques transversales existantes internes à la Communauté Urbaine pour pouvoir assurer la cohérence stratégique entre directions.



COMMUNAUTÉ URBAINE CREUSOT MONTCEAU  
Château de la Verrerie, BP 90069

71 206 Le Creusot Cedex



[creusot-montceau.org](http://creusot-montceau.org)

**Creusot**  
**Montceau**  
Communauté Urbaine